

RESERVATION DE MATERIEL

L'AMICALE LOISYTAISE

☐ **PARTICULIER** ☐ **ASSOCIATION LOISYTAISE** ☐ **ASSOCIATION EXTÉRIEURE**

NOM:

Adresse :

Tél :

Mail :

• DATE LOCATION :

• DATE RETOUR (à convenir avec l'amicale) :

LISTE DU MATÉRIEL POUVANT ÊTRE LOUÉ

Qté disponible	Matériel	Prix	Caution	Qté louée	Prix total	Remarques
2	Tonnelle 6m/3m avec murs et portes	50€/pièce	200€			
1	Tonnelle 8m/4m avec murs et portes	80€	500€			
1	Banque réfrigérée avec couvercle	60€	500€			
1	Banque réfrigérée sans couvercle	30€	300€			
1	Roll de maintien au chaud	30€	300€			
2	Friteuse électrique	20€ /pièce	150€			
1	Percolateur 6 Litres	20€	150€			
1	Appareil à Hot dog	20€	150€			
8	Table de 2m avec 2 bancs	7€	50€/table			
17	Bancs	2€	20€			
2	Fait-tout	2€	10€			
	Vaisselle (fourchettes, cuillères, couteaux, verres eau, vin, champagne, tasses à café)	0.10cts/pièce				
TOTAL					=	

MODE DE PAIEMENT :

☐ **chèque**

☐ **espèces**

SIGNATURE DU LOCATAIRE

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

1. **Objet :**
 - Les présentes conditions générales définissent les modalités de mise à disposition du matériel appartenant à l'Amicale Loisytaise.
 - Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions
2. **Réservation**
 - Toute réservation doit faire l'objet d'une fiche de réservation signée
 - La réservation n'est définitive qu'après validation par l'Amicale Loisytaise
 - L'association se réserve le droit de refuser une réservation
3. **Tarifs et paiement**
 - Le paiement est exigible le jour du retrait du matériel
 - Au-delà de 200€ de réservation, un acompte de 50% sera demandé
 - Une caution sera demandée en fonction du matériel loué (cf fiche de réservation)
 - La caution sera restituée au retour après vérification du matériel avec les 2 parties
 - En cas de dégradation, perte ou vol, l'Amicale Loisytaise se réserve le droit d'encaisser une partie ou la totalité de la caution
 - Si le montant des dommages dépasse celui de la caution, le locataire s'engage à régler la différence
 - En cas de casse de la vaisselle, un montant de 3 Euros par pièce sera facturé
4. **Mise à disposition et restitution**
 - Un état des lieux sera réalisé au départ ainsi qu'au retour
 - Le matériel doit être restitué propre, complet et dans son emballage aux dates et horaires convenus
5. **Utilisation du matériel**
 - Respecter les consignes d'utilisation et de sécurité
 - Ne pas sous louer le matériel
 - Ne pas modifier le matériel
6. **Responsabilités**
 - Le locataire est responsable du matériel durant toute la durée de la location
 - Il assume les risques de perte, vol ou détérioration
 - L'Amicale Loisytaise ne pourra être tenue responsable des dommages causés pour une mauvaise utilisation du matériel
7. **Assurance**
 - Le locataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués et aux tiers
8. **Annulation**
 - En cas d'annulation par le locataire, il devra en informer l'Amicale Loisytaise
 - En cas d'annulation par l'Amicale Loisytaise (imprévue, panne matériel...), les sommes versées seront remboursées



L'Amicale Loisytaise : 1 place des Halles 71290 Loisy

Mail: amicaleloisytaise@gmail.com